

Entre :

La Mairie d'Aix-sur-Vienne

44, avenue du Président Wilson 87700 AIXE SUR VIENNE

Représenté par M. René ARNAUD, agissant en qualité de Maire

Et

L'EHPAD Claude Madoumier

5, rue Sadi Carnot 87700 AIXE SUR VIENNE

Vyv3 Cœur d'Aquitaine

Représentée par M. Lossou Marc WALLACE, agissant en qualité de Directeur

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet

Cette convention a pour but de déterminer les interventions des animateurs et bénévoles de la Bibliothèque Simone Veil d'AIXE-SUR-VIENNE au sein de L'EHPAD Claude Madoumier d'AIXE-SUR-VIENNE.

Article 2 – Engagements

Les bénévoles de la Bibliothèque Simone Veil interviendront, seuls ou accompagné d'un ou plusieurs animateurs, à raison de 3 ou 4 fois par an, pour présenter et/ou lire des ouvrages aux résidents.

L'EHPAD Claude Madoumier mettra à disposition lors de ces animations, le personnel d'encadrement nécessaire ainsi qu'une salle dans l'établissement qui sera dédiée à l'activité.

Article 3 – Participation

En contrepartie de la réalisation des prestations définies précédemment, Vyv3 Cœur d'Aquitaine, s'engage à verser à la Commune d'AIXE-SUR-VIENNE, une participation annuelle fixée à 40 €.

Article 4 – Durée

La présente convention est consentie et acceptée pour une période allant du 1er octobre 2026 au 30 septembre 2027. Elle pourra être renouvelée pour une durée de 1 an.

Article 5 – Résiliation

La présente convention pourra être résiliée en cas :

- de non-exécution,
- de retard significatif dans la mise en œuvre,
- de modification substantielle des engagements inscrits dans la présente convention,
- en cas de force majeure par chacune des parties signataires, après information de l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception mentionnant notamment la date d'effet et les motifs de la résiliation.

A l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception, valant mise en demeure.

Article 6 – Evaluation

Une rencontre annuelle sera organisée afin de procéder à l'évaluation de l'action mise en œuvre (qualité des séances, déroulement, satisfaction et attentes des usagers...)

Article 7 – Règlement général sur la protection des données

La Mairie d'Aixe-sur-Vienne, agissant en tant que Responsable de traitement, traite les données personnelles vous concernant, pour gestion des partenariats de la bibliothèque, organisation des animations, des réunions ou autres activités.

La base légale du traitement est l'exécution contractuelle.

Les données collectées seront communiquées aux agents de la mairie légalement habilités. Les données ne seront pas transférées en dehors de l'Union européenne.

Les données ne seront conservées que jusqu'à 10 ans à compter de la fin de la convention ou jusqu'à l'exercice du droit d'opposition à figurer dans la liste de la commune.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant, demander leur rectification ou leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime. Vous pouvez exercer ces droits directement auprès du responsable de traitement à l'adresse : mairie@mairie-aixesurvienn.fr.

Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Fait à Aix-sur-Vienne, le 7 juillet 2026



Pour la Mairie d'Aix-sur-Vienne,


Le Maire, René ARNAUD.

Pour L'EHPAD Claude Madoumier

Vyv3 Cœur d'Aquitaine

Le Directeur, Lossou Marc WALLACE.

M. WALLACE Lossou Marc
DIRECTEUR EHPAD
Claude MADOUMIER
Accueil de jour l'Aixette
5 rue Sadi Carnot
87700 Aix-sur-Vienne
Tél: 05 55 70 10 00

